TH CONSEIL
MANAGER LES SINGULARITÉS

PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

TH Conseil est la filiale Inclusion-Diversité de Sémaphores

SEMAPHORES
GROUPE ALPHA

SOMMAIRE

ACCOMPAGNEMENT

p.3 – **AU PROJET DE CARRIÈRE**

p.4 – **AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI**

p.5 – **BILAN DE COMPÉTENCES**

p.6 – **BILAN DE COMPÉTENCES TH +**

p.7 – **COACHING INDIVIDUEL**

p.8 – **COACHING D'ÉQUIPE**

p.9 – **DIAGNOSTIC INDIVIDUEL**

p.10 – **DIAGNOSTIC COLLECTIF**

p.11 – **SENSIBILISATION D'ÉQUIPE**

CONTACTEZ-NOUS !

p.12 – **CONTACT**

ACCOMPAGNEMENT
AU PROJET DE CARRIÈRE

TH Conseil accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs transitions de vie professionnelle. Tout changement professionnel induit construction et anticipation. L'accompagnement au projet de carrière permet au bénéficiaire de se projeter vers une nouvelle vie professionnelle en apprenant à mieux se connaître tout en prenant en compte sa situation de santé.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accompagner la personne dans une **réflexion sur son positionnement professionnel**, **l'outiller** pour une redynamisation, un **repositionnement opérationnel et pérenne** sur le marché du travail à travers différentes phases :

- **Phase 1 : Accueil de la demande et identification du besoin.**
- **Phase 2 : Analyse du parcours professionnel**, des compétences, du savoir-être et de la situation de handicap.
- **Phase 3 : Etude du projet professionnel**, des aspirations professionnelles, de la réalité du marché du travail et des contraintes associées (équilibre vie pro/vie perso etc.)
- **Phase 4** : **Elaboration d' un plan d'action** pour parvenir à atteindre le projet visé. Accompagner la mise en œuvre du plan d'action.

MISE EN ŒUVRE ET CONTENUS

- **Sensibilisation du bénéficiaire sur le sujet du handicap en milieu professionnel**.
- Récit de vie, passation du test « Inventaires des Perceptions et Préférences » (le PAPI) spécifiquement dédié à la sphère professionnelle.
- **Réalisation du bilan de ses expériences professionnelles** en prenant conscience des compétences, forces, ressources et points à améliorer.
- **Professionnaliser son discours sur le handicap.**
- **Améliorer ou construire ses techniques de recherche d'emploi**: CV, lettre de motivation, recherche d'offres, préparation à l'entretien d'embauche.
- **Elaboration d'un plan d'action** et appui à la mise en œuvre du projet.

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts du handicap en milieu de travail.**
- **Un accompagnement dans le respect de la déontologie et l'éthique** de l'accompagnement professionnel.
- **Plusieurs années d'expertises** dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coachs et certifiés en bilan de compétences.

Durée

- Accompagnement individuel de 16h sur 3 mois.
- Des séances d'une 1h à 1h30
- Rythme à définir en fonction des besoins du bénéficiaire

Prix

- Nous consulter

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT
AU MAINTIEN DANS l'EMPLOI

Un salarié en situation de handicap qui rencontre des difficultés pour continuer à effectuer son activité de travail ? Des conditions de travail qui ont ou vont changer ? Un salarié en situation de handicap qui revient d'un arrêt longue maladie ? Un salarié déclaré inapte à son poste ?
TH CONSEIL accompagne les entreprises sur le maintien dans l'emploi de collaborateurs rencontrant des difficultés de santé.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accompagner le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle des salariés en situation de handicap ou dont la situation de santé nécessite une reprise de poste ou un reclassement professionnel (inaptitude, restriction d'aptitude,…) en proposant de/ d':

- **Objectiver les répercussions du handicap** dans la vie professionnelle de la personne,
- **Trouver les modalités de compensations** pour :
  - Se maintenir en emploi
  - Évoluer dans un autre emploi
- **Évaluer objectivement les compétences et capacités** de la personne et les conditions permettant leur mobilisation en situation de travail,
- **Préconiser de nouvelles perspectives de postes ou d'aménagements de poste** en lien avec les acteurs internes de l'entrepris (RH, manager, médecine du travail…).

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- **Phase 1 :** Analyse de la demande auprès du commanditaire et du bénéficiaire.
- **Phase 2 :** Phase d'analyse du parcours du bénéficiaire, de ses compétences et sa personnalité au travail. Analyse des besoins spécifiques du bénéficiaire au regard de sa situation de handicap.
- **Phase 3 :** Définition du projet et investigation réaliste et réalisable en prenant en compte la situation de santé.
- **Phase 4 :** Réalisation d'un bilan de l'accompagnement, définition d'un plan d'action, restitution.

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts du handicap en milieu de travail.**
- **Plusieurs années d'expertises** dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coachs et certifiés au bilan de compétences.

Durée

- **16 h sur 3 mois**
- **Des séances d'une 1h à 1h30**
- **Rythme** à définir en fonction des besoins du bénéficiaire

Prix

- Nous consulter

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT

BILAN DE COMPÉTENCES

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION moncompteformation.gouv.fr

Un collaborateur qui ne se sent plus en phase avec son métier ? Qui n'est plus en capacité de l'exercer ? Un besoin d'entrevoir de nouvelles pistes professionnelles ? De faire un bilan sur ses compétences, ses savoirs faire et savoirs être? Le bilan de compétences peut répondre à toutes ces problématiques, il permet d'effectuer un bilan sur sa vie professionnelle et de définir un nouveau projet réaliste et réalisable en tenant compte des compétences et aspirations professionnelles.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

TH Conseil accompagne les personnes dans le souhait d'une transition professionnelle. Nous évaluons les compétences, les atouts personnels, aptitudes et motivations des personnes, en prenant en compte la singularité de chaque personne et les difficultés rencontrées dans la vie professionnelle.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Phase 1 : Phase préliminaire

- Choix du consultant, définition du cadre et des enjeux de l'engagement dans la démarche du bilan de compétences

Phase 2 : Phase d'investigation

- Investigation du parcours de vie personnel et professionnel
- Analyse des points d'appui et des singularités
- Détermination des compétences et des appétences professionnelle
- Investigation des pistes métiers
- Identification des critères clefs de vie assurant un équilibre vie professionnelle/vie personnelle/possibilités marché/singularités

Phase 3 : Phase de conclusion

- Elaboration de projets professionnels réalistes et réalisables au regard des conséquences du handicap
- Plan d'action détaillé
- Restitution du bilan de compétences
- Suivi à 6 mois

FINANCEMENT

DOETH, OPCO, CPF

Points Forts

- **Une équipe de consultants certifiés, experts du handicap en milieu de travail.**
- **Un accompagnement dans le respect de la déontologie et l'éthique** de l'accompagnement professionnel.
- **Plusieurs années d'expertises** dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coachs, et certifiés au bilan de compétences.

Durée et modalités

- **24h sur 3 mois**
- **Des séances de 1h à 2h, à distance ou en présentiel**
- **Un rythme** à définir en fonction des besoins du bénéficiaire.

Prix

- Nous consulter

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT

BILAN DE COMPÉTENCES TH +

Le bilan de compétences TH + est destiné à l'accompagnement de la transition professionnelle des collaborateurs en situation de handicap. Ce bilan a pour spécificité la prise en compte des conséquences du handicap et des besoins spécifiques de la personne avec un soutien plus particulier à l'élaboration d'un projet réaliste, réalisable, et d'un plan d'action pour y parvenir.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Accompagner dans la définition d'un nouveau projet professionnel ou dans le retour à l'emploi tout en prenant en compte la singularité.
TH Conseil évalue les compétences, les atouts personnels, aptitudes et motivations des personnes en situation de handicap dans la définition d'un nouveau projet professionnel.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Phase 1 : Phase préliminaire

- Choix du consultant, définition du cadre et des enjeux de l'engagement dans la démarche du bilan de compétences.

Phase 2 : Phase d'investigation

- Investigation du parcours de vie personnel et professionnel
- Analyse des points d'appuis et des singularités
- Détermination des compétences et des appétences professionnelles
- Investigation des pistes métiers
- Identification des critères clefs de vie assurant un équilibre vie professionnelle/vie personnelle/possibilités marché/singularités

Phase 3 : Phase de conclusion

- Elaboration de projets professionnels réalistes et réalisables au regard des conséquences du handicap
- Plan d'action détaillé
- Restitution du bilan de compétences
- Suivi à 6 mois

OPTION TH+

- Prise en compte de la dimension santé : **analyse des conséquences et compensations du handicap.**
- Investigation des 1 à 3 projets professionnels réalistes et réalisables **au regard des conséquences de l'état de santé du bénéficiaire.**
- **Analyse des conséquences du handicap et moyens de compensation au regard des projets retenus, confrontation au marché**
- Plan d'action détaillé pour parvenir aux projets identifiés.
- **Travaux dirigés et encadrés via plateforme numérique.**

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts du handicap en milieu de travail.**
- **Un accompagnement dans le respect de la déontologie et l'éthique** de l'accompagnement professionnel.
- **Plusieurs années d'expertises** dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, **certifiés coachs, et certifiés au bilan de compétences**.

Durée et modalités

- **24h (bilan de compétences) + 10h (Option TH+)**

  => Soit 34 h sur 5 mois

- **Des séances de 1h à 2h**
- **Séance en présentiel ou en distanciel**
- **Un rythme à définir en fonction des besoins du bénéficiaire**.

Prix

Nous consulter
Aides au financement possibles !

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT
COACHING INDIVIDUEL

Une nouvelle situation professionnelle ? Un objectif professionnel challengeant ? Des difficultés récurrentes dans la tenue d'un poste ? **TH Conseil accompagne la personne vers le changement, la performance et les solutions intrinsèques** en explorant les points d'appuis, potentiels et compétences en encourageant l'engagement, la prise de décision et le passage à l'action vers un résultat concret.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le coaching a pour visées de/d' :

- Accompagner la personne dans une **réflexion et une stratégie d'action** portée par une méthode et des outils prenant appui sur une demande et un objectif.
- D'apporter un **espace privilégié d'élaboration et de co-construction de solutions.**
- Accompagner le bénéficiaire à identifier ses **ressources, talents**, **valeurs et compétences** afin de l'aider à se projeter dans sa vie professionnelle.
- Identifier des **freins, croyances limitantes** pouvant impacter la vie professionnelle.
- Soutenir la **mobilisation** de la personne pour lui permettre la **réappropriation de ses enjeux personnels et professionnels.**
- Accompagner à des prises de conscience pour **« passer à l'action »**.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Un coaching individuel répond à un **cadre bien défini basé sur l'éthique et la déontologie du coaching professionnel incluant notamment la disponibilité, l'engagement, le non-jugement, la bienveillance, l'écoute active et le respect.**
- Une **confidentialité** des échanges.
- **Des outils adaptés et réajustés** tout au long de la démarche en réponse aux besoins spécifiques de la personne.
- **La prise en compte des sujets liés à la diversité, l'inclusion et la singularité.**
- Une **réunion de restitution permettant un bilan** sur le chemin parcourus et une mise en perspective vis-à-vis de l'objectif visé.

Points Forts

- **Contenus et rythme** de travail adaptés au bénéficiaire.
- **Une équipe de coachs certifiés.**
- Un **accompagnement vers le changement en toute bienveillance** dans le respect de **l'éthique et la déontologie du coaching**.

Durée

- **de 5 à 10 séances de coaching**
- Des séance d'une durée d'1h
- **Rythme** à définir en fonction des besoins du bénéficiaire.
- Possibilité de renouvellement qui se prescrit après validation avec le commanditaire de l'action de coaching, en cohérence avec les besoins de la personne accompagnée.

Prix

- **Nous consulter**

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT
COACHING D'ÉQUIPE

Un objectif collectif lié à la mise en place d'une organisation innovante ? Une situation liée à une problématique d'équipe rencontrée qui nécessite un changement ? Un souhait de travailler en faveur de l'inclusion et la diversité au travail ? Une situation de crise à gérer ?
***TH Conseil accompagne les équipes vers le changement, la performance et les solutions collectives** en explorant les points d'appuis, potentiels, compétences de l'équipe et en encourageant l'engagement, la prise de décision et le passage à l'action vers un résultat opérationnel.*

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le **coaching d'équipe** ou coaching collectif a pour but de permettre à une équipe **d'exprimer son potentiel** dans un but d'atteinte des **résultats opérationnels sur un objectif ciblé** :

- **Challenger** les modes de fonctionnement du groupe en se basant sur l'intelligence collective,
- Apporter un **espace privilégié et encadré de collaboration et de co-construction de solutions,** créer une vision partagée de la cible à atteindre,
- Accompagner l'équipe à identifier les **ressources, talents**, **valeurs et compétences** de chacun de ses membres,
- Identifier des **freins, croyances limitantes individuelles** pouvant impacter l'atteinte de l'objectif,
- Initier le changement, améliorer les **modes de fonctionnement** du groupe vers **les enjeux collectifs,**
- Co-construire et développer un **leadership collectif**, une cohésion d'équipe, une culture commune,
- Accompagner l'organisation pour **« passer à l'action »**.

MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

- Le coaching d'équipe répond à un **cadre bien défini basé sur l'éthique et la déontologie du coaching professionnel, la disponibilité, l'engagement, le non-jugement, la bienveillance, l'écoute active et le respect.**
- Une **confidentialité** des échanges.
- **Des outils adaptés et réajustés** tout au long de la démarche en réponse aux besoins spécifiques de l'équipe.
- **La prise en compte des sujets liés à la diversité, l'inclusion, et la singularité** tout au long de l'accompagnement.
- Des **réunions encadrant le processus permettant un cadrage, un suivi et un bilan** sur le chemin parcourus et une mise en perspective vis-à-vis de l'objectif visé.

Points Forts

- **Contenus et rythme** de travail adaptés à l'organisation.
- **Une équipe de professionnels coachs certifiés,** experts sur la diversité, l'inclusion et la singularité.
- Un accompagnement vers le changement en toute **bienveillance dans le respect de l'éthique et la déontologie du coaching**.

Durée

A définir en fonction de vos besoins.

Prix

- Nous consulter
- 12 personnes max *(si plus de participants, nous consulter pour une offre sur mesure)*.

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT

DIAGNOSTIC INDIVIDUEL

Vous avez besoin de faire **un point sur une situation individuelle** d'un collaborateur **en difficulté dans son activité de travail** ?
TH Conseil vous accompagne pour clarifier, objectiver et vous proposer un plan d'action afin d'agir et trouver des solutions pour accompagner un collaborateur en fragilité.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le diagnostic individuel a pour visée de :

- Vous permettre d'objectiver et d'obtenir un 1er niveau d'analyse sur une situation individuelle d'un collaborateur;
- Vous permettre de comprendre et d'agir sur les éléments d'une situation individuelle complexe;
- Une analyse de la situation de santé de la personne et de ses impacts sur son activité de travail;
- Vous proposer un plan d'action pour agir et vue de solutionner la situation rencontrée.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Une approche courte permettant d'analyser une situation de travail en proposant des préconisations concrètes;
- Un regard porté par nos consultants bienveillant et respectueux des singularités ainsi qu'un positionnement neutre et empathique dans l'analyse de la situation et des personnes rencontrées ;
- Une analyse du contexte, du parcours de la personne, des conséquences de la situation de santé sur l'activité du travail et des moyens de compensations;
- Une sensibilisation sur la thématique du handicap au travail en lien avec une employabilité pérenne.

Points Forts

- **Une équipe de consultantes expertes du handicap en milieu de travail.**
- **Plusieurs années d'expertises** dans le domaine du conseil, du management des singularités et l'accompagnement de carrières.
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coachs et certifiés au bilan de compétences.

Durée

1 jour comprenant :

- **1 entretien** avec le bénéficiaire
- **La rédaction du livrable**
- **Une phase de restitution** de l'analyse auprès de la personne concernée puis auprès du commanditaire

Prix

Nous consulter

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT

DIAGNOSTIC COLLECTIF

Des relations de travail qui se déséquilibrent ? Une activité et/ ou un environnement de travail impactés ? Le diagnostic collectif vise l'analyse d'une **situations complexe impliquant un salarié en situation de handicap dans son collectif de travail. TH Conseil élabore un diagnostic complet et vous propose des pistes d'amélioration opérationnelles.**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Le diagnostic collectif a pour visées de :

- Vous permettre d'objectiver une situation complexe impliquant l'un de vos collaborateurs reconnu travailleur handicapé au sein de son collectif de travail;
- Valoriser vos bonnes pratiques et identifier vos axes de progrès dans la gestion de situations singulières ;
- Vous permettre d'analyser, de comprendre et d'agir sur les éléments d'une situation « dégradée » ou « non optimisée » à date ;
- (Re)créer du lien entre les acteurs d'un même collectif afin de favoriser le mieux être au travail et permettre à chacun de se (re)centrer sur l'activité « travail » au sein du système organisationnel en place.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Une démarche « sur mesure », adaptée à la situation rencontrée, à l'environnement ainsi qu'aux modes d'organisation de votre structure ;
- Un regard porté par nos consultants qui se veut bienveillant et respectueux des singularités ainsi qu'un positionnement neutre et empathique dans l'analyse de la situation et des personnes rencontrées ;
- Des outils adaptés et réajustés tout au long de la démarche ;
- Une approche pluridisciplinaire avec l'association des acteurs clefs concernés (bénéficiaire, manager, service de santé au travail, collectif de travail…) ;
- La prise en compte du sujet du handicap à chaque étape de la démarche et en projection sur les perspectives à venir tout autant pour la personne que pour l'organisation.

Points Forts

- **Une équipe accompagnement** composée de consultants aux profils variés : psychologues, coachs certifiés.
- **Une approche systémique** dans l'analyse des situations de travail avec pour visée l'accroissement de la performance collective.
- Notre expertise sur la **diversité et le management de la singularité**.

Durée

4,5 jours comprenant :

- **Une phase préparatoire** constituée d'interviews d'environ 1h (5 personnes) + ajout possible en sup
- **Une phase de restitution** de l'analyse auprès de la personne concernée puis auprès du commanditaire

Prix

Nous consulter

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

ACCOMPAGNEMENT

SENSIBILISATION D'ÉQUIPE

Vous souhaitez accompagner l'intégration d'une personne reconnue travailleur handicapé auprès du collectif de travail qui l'entoure ? Cette personne arrive ou réintègre l'un de vos services ?
TH Conseil sensibilise le collectif de travail, en collaboration avec la personne handicapée, en soulignant ses besoins spécifiques et les mesures de compensation requises au regard de sa situation de handicap. Cette action de sensibilisation vise une collaboration pérenne et une intégration réussie pour chacun de vos collaborateurs.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- **Comprendre la situation de handicap** et ses spécificités dans l'activité et l'environnement de travail.
- Identifier et comprendre **les compensations mises en œuvre** au regard de la situation de handicap et bien faire la différence entre compensation et favoritisme.
- Constituer un **groupe d'échange**, composé des membres d'une équipe ou d'un service, de la personne reconnue travailleur handicapé ainsi que des acteurs de son intégration (RH, mission handicap, médecine du travail, etc.) afin de permettre à **chacun** de **s'exprimer sur la situation rencontrée.**
- **Répondre aux interrogations** et lever les potentielles craintes liées à cette intégration dans une logique de bienveillance et de co-construction de la relation de travail.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- Une **phase préparatoire** à l'action de sensibilisation permettant d'interviewer la personne reconnue en situation de handicap, certains membres de l'équipe, le management, le service de santé au travail et tout autre personne volontaire pouvant apporter des informations complémentaires à cette démarche.
- Des **outils adaptés et ajustés aux besoins spécifiques** de la personne accueillie et en phase avec l'organisation de travail en place.
- La prise en compte du **sujet du handicap** en s'appuyant sur les **valeurs de respect, de bienveillance et d'équité.**
- **L'évaluation de la qualité de la prestation** par les bénéficiaires de l'action de sensibilisation et son commanditaire (questionnaire en ligne).

Points Forts

- **Une équipe de consultants experts du handicap en milieu de travail.**
- Des consultants diplômés en Ressources Humaines, psychologues du travail, certifiés coachs et certifiés au bilan de compétences.
- Contenus et rythme de travail **adaptés à votre contexte et vos besoins.**

Durée

- **La phase préparatoire** est constituée d'interviews (5 au maximum) d'une durée de ± 30 à 45 min/personne interviewée.
- **L'action de sensibilisation se déroule sur ± 2 heures de temps,** sous la forme d'un groupe d'échange en présentiel / distanciel au sein de votre structure.

Prix

Nous consulter

04 78 57 94 23
accompagnement@thconseil.fr

CONTACT

TH CONSEIL
MANAGER LES SINGULARITÉS

accompagnement@thconseil.fr

04 78 57 94 23

Immeuble Le Green, 241 Rue Garibaldi, 69003 Lyon

105 Av. Raymond Poincaré, 75116 Paris

TH Conseil est la filiale Inclusion-Diversité de Sémaphores

SEMAPHORES
GROUPE ALPHA